

**SPINELLI**
LACHINE

Spinelli Toyota Lachine

200, boul. Montréal-Toronto
Lachine
H8S 1B8**1 581 703-8470**

Marque / Modèle

Lexus RX 350 LUXURY PKG**Année****Odomètre indiqué / réel*****2017****144 100 km****Transmission****Traction****automatique****traction intégrale****Moteur****Carburant****6 cyl. / 3,5 litres****régulier****Numéro de série****Numéro d'inventaire****U7677A**

ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Volant chauffant, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Peinture deux tons, Lecteur DC, Lecteur MP3, Radio satellite, Sièges baquets, Caméra de recul, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Miroirs mémoire, Sièges arrières traversables, Sièges cuir, Siège électrique passager, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Système antivol, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Ouvre-porte de garage universel, Garnitures intérieures en similibois, Ent

PRIX DE VENTE

28 851 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8295191